Canadian Mental Health Association New Brunswick
Mental health for all

Association canadienne pour la santé mentale Nouveau-Brunswick
La santé mentale pour tous

Poste: Coordinatrice scientifique et clinique

Lieu : Moncton (mode hybride), contrat temporaire d'un an avec possibilité de renouvellement, poste à temps plein.

À propos de l'ACSM du N.-B.

L'Association canadienne pour la santé mentale du Nouveau-Brunswick inc. (ACSM du N.-B.) fait partie d'un organisme bénévole national ayant pour vision un pays où la santé mentale est un droit humain universel. Le travail de l'ACSM du N.-B. est guidé par la mission de veiller à ce que toutes les personnes au Nouveau-Brunswick jouissent d'une bonne santé mentale et connaissent le mieux-être.

L'ACSM du N.-B. fait preuve de CONSTANCE et lutte depuis longtemps pour améliorer l'état de la santé mentale des gens du Nouveau-Brunswick, mais son travail n'est pas terminé. Elle est plus que jamais déterminée à accomplir cette tâche importante. L'ACSM du N.-B. tient à L'INCLUSIVITÉ et souhaite que toutes les personnes du Nouveau-Brunswick se voient représentées et servies par l'organisation. Cette dernière valorise la voix de celles et ceux qui ont vécu une maladie mentale, et reconnaît une gamme variée d'approches en matière de santé mentale.

L'ACSM du N.-B. favorise la PROACTIVITÉ et peut compter sur des leaders qui privilégient l'action à la parole. L'organisation est déterminée à faire usage d'innovation et de réflexion prospective afin de continuellement aborder et améliorer la santé mentale au Nouveau-Brunswick. De plus, l'ACSM du N.-B. fait preuve de COMPASSION, abordant sa mission avec empathie, attention, amour et bienveillance.

L'ACSM du N.-B. tient à la COLLABORATION, mobilisant et rassemblant des ressources, des partenaires et des personnes afin de réaliser les changements nécessaires dans nos collectivités et dans le système de santé mentale au Nouveau-Brunswick. Elle offre une vaste gamme de services et de soutiens aux personnes atteintes de maladie mentale, à leur famille, à leurs amis et au public. L'un des principaux objectifs de ces services consiste à aider les personnes atteintes de maladie mentale à trouver les outils personnels nécessaires pour mener une vie enrichissante et productive.

Résumé du poste :

Sous la supervision du bureau provincial des Services intégrés pour les jeunes du Nouveau-Brunswick (SIJ-NB) et en collaboration avec la Chaire de recherche interdisciplinaire sur la santé mentale des enfants et des jeunes, la personne coordonnatrice scientifique et clinique soutiendra la mise en œuvre d'une initiative de renforcement des capacités au sein du système de santé apprenant des SIJ-NB. Cela comprend le développement et l'application d'outils et de pratiques fondés sur des données probantes liés aux soins axés sur la mesure (Measurement-Based Care, MBC) à l'échelle du réseau des SIJ-NB.

Principales responsabilités :

Gestion, coordination et leadership

- Codiriger la supervision des personnes coordonnatrices de recherche travaillant dans les sites locaux des SIJ afin d'intégrer les soins axés sur la mesure à la pratique clinique.
- Participer à la gestion du budget des initiatives des SIJ.
- Superviser la création et la tenue à jour de la documentation requise, notamment les plans, échéanciers, budgets, livrables, rapports et contributions des parties prenantes.
- Contribuer aux processus de dotation, à la gestion des contrats, à la formation et à la supervision du personnel et des étudiantes et étudiants.
- Agir à titre de coresponsable au sein des comités de coordination et de gouvernance (p. ex., comité de coordination).
- Participer activement aux réunions stratégiques et de recherche avec les partenaires provinciaux et nationaux.
- Contribuer à la préparation des rapports annuels, des rapports d'étape et des autres livrables requis.
- Soutenir la réalisation d'autres projets interdisciplinaires associés à la Chaire.
- Effectuer toute autre tâche connexe relevant du poste.

Recherche, mise en œuvre et transfert des connaissances

- Élaborer, en collaboration avec les partenaires provinciaux, un plan de mise en œuvre des soins axés sur la mesure dans l'ensemble des sites des SIJ-NB.
- Préparer et animer les réunions d'équipe, tout en assurant la gestion des communications et des relations avec les partenaires impliqués.
- Soutenir l'élaboration de produits de transfert des connaissances, tels que des guides pratiques, des ateliers et des manuels d'implantation clinique liés aux soins axés sur la mesure.
- Contribuer au développement et à la mise en œuvre de l'infrastructure technologique et des processus de collecte de données nécessaires aux soins axés sur la mesure.
- Offrir de l'accompagnement et du soutien-conseil au personnel clinique des sites des SIJ afin de favoriser la mise en œuvre des pratiques de soins axés sur la mesure, en veillant à une collecte de données efficace et à une utilisation optimale de celles-ci.
- Collaborer avec les jeunes, les membres de leur famille et les partenaires des Premières Nations afin de s'assurer que les ressources liées aux soins axés sur la mesure sont accessibles, inclusives et culturellement adaptées.
- Veiller à ce que la mise en œuvre des soins axés sur la mesure dans la pratique clinique reflète les voix, les besoins et les priorités des jeunes et de leurs familles.
- Participer à la mise en œuvre de projets de recherche liés aux services intégrés pour les jeunes (p. ex., révision de protocoles, demandes d'approbation éthique, collecte de données, analyse et interprétation des résultats, participation aux réunions d'équipe et collaboration avec des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux).

- Contribuer à la diffusion et au rayonnement des connaissances (p. ex., articles scientifiques, affiches scientifiques et présentations).

Qualifications :

- Maîtrise ou doctorat en psychologie, en travail social ou dans un domaine clinique connexe.
- Membre en règle d'un ordre professionnel reconnu ou admissible à l'adhésion à un tel ordre.
- Minimum de trois (3) années d'expérience clinique auprès des jeunes et de leurs familles, de préférence dans un milieu communautaire ou de services intégrés.
- Expérience démontrée dans la mise en œuvre de soins axés sur la mesure ou de pratiques fondées sur des données probantes dans des contextes cliniques et interdisciplinaires.
- Expérience en formation et en supervision.
- Solide expérience et compétences en recherche communautaire et en gestion de projets.
- Excellentes aptitudes en communication orale et écrite, avec la capacité de traduire les connaissances issues de la recherche en pratiques concrètes.
- La maîtrise de l'anglais et du français ainsi qu'une expérience de collaboration avec les communautés des Premières Nations constituent des atouts importants.
- Un permis de travail valide est obligatoire pour les résidentes et résidents temporaires.
- La résidence au Nouveau-Brunswick ou la volonté de s'y établir est obligatoire.
- Une vérification satisfaisante du casier judiciaire ainsi qu'une vérification du secteur vulnérable sont obligatoires.

Compétences de base :

- Relations interpersonnelles
- Réseautage
- Communication
- Orientation vers le service
- Développement personnel
- Responsabilité
- Valeurs, éthique, intégrité
- Équité, diversité, inclusion et sentiment d'appartenance (EDIA)
- Sens aigu des finances
- Flexibilité
- Autogestion et résilience
- Travail d'équipe et collaboration
- Leadership et développement des autres
- Pensée stratégique
- Gestion de projet
- Gestion du changement
- Résolution créative de problèmes et prise de décision

Autres qualités :

- Nourrir une passion pour la défense de la santé mentale et le mieux-être de la collectivité.
- Avoir une grande intelligence émotionnelle et de l'empathie dans l'exercice de son leadership.
- Croire fermement aux pratiques éthiques fondées sur des parties prenantes.

Conditions de travail :

- **Milieu de travail :**
 - Le travail se fait principalement dans un espace de bureau, avec possibilité de télétravail si nécessaire.
 - Déplacements fréquents au sein du Nouveau-Brunswick pour assister à des réunions, à des activités communautaires et à des rendez-vous avec des parties prenantes.
 - Culture de travail axée sur la collaboration et l'esprit d'équipe, comptant sur la mobilisation de multiples services et partenaires externes.
- **Heures de travail :**
 - Poste à temps plein, semaine de travail standard de 35 heures.
 - Travail occasionnel le soir et la fin de semaine en fonction des événements, des réunions du conseil d'administration et des activités ou rendez-vous dans la collectivité.
 - Flexibilité d'horaire pour une meilleure conciliation entre les besoins de l'organisme et l'équilibre travail-vie personnelle.
- **Exigences physiques et mentales :**
 - Longues périodes en position assise pendant de longues périodes, travail à l'ordinateur et participation à des réunions virtuelles ou en personne.
 - Milieu où les activités se déroulent à un rythme rapide, avec des priorités multiples, exigeant de solides compétences de gestion du temps et de prise de décisions.
 - Résilience émotionnelle nécessaire pour traiter de sujets délicats liés à la santé mentale et pour défendre une cause aux enjeux importants.
 - Excellent sens de la responsabilité et autonomie nécessitant une réflexion stratégique et une résolution proactive des problèmes.
- **Santé et à la sécurité :**
 - Obéissance aux politiques en matière de santé et de sécurité au travail, surtout lors des activités dans la collectivité et auprès des populations vulnérables.
 - Exposition à des situations et à des discussions chargées d'émotion, nécessitant une excellente maîtrise de soin et des mécanismes de soutien solides.

Pour poser votre candidature :

- Veuillez envoyer votre lettre d'accompagnement et votre CV en un seul fichier PDF à careers@cmhanb-acsmnb.ca.
- L'ACSM du N.-B. s'engage à constituer une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée qui reflète les gens du Nouveau-Brunswick auxquels elle offre ses services. À titre d'employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi, l'ACSM du N. B. appuie activement l'équité en milieu de travail pour toutes les personnes, et tient à inclure et à refléter la population à qui elle offre ses services. L'organisation encourage les candidates et candidats à s'identifier comme appartenant à l'un des groupes désignés par la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. La

préférence est accordée à ceux et celles qui démontrent qu'ils sont parmi les plus qualifiés, comme mentionné ci-dessus. *Loi sur l'équité en matière d'emploi*

Nous remercions tous ceux et celles qui présentent leur candidature, mais nous ne contacterons que les personnes qui seront retenues pour passer à l'étape suivante du processus.